

Communiqué de presse

Avis d'initiative relatif au projet de plan pour la reprise et la résilience (PRR) – volet « projets d'investissements »

Avis conjoint du CCE, du CNT et du CFDD

Signe de l'importance du dialogue politique qui associe les partenaires sociaux ainsi que les autres parties prenantes dans l'élaboration du plan pour la reprise et la résilience (PRR), le Conseil central de l'économie (CCE) et le Conseil fédéral du développement durable (CFDD) émettent leur troisième contribution^[1] en la matière, cette fois en collaboration avec le Conseil national du travail (CNT).

Ce nouvel avis porte sur le volet relatif aux « projets d'investissements » du projet de plan pour la reprise et la résilience (PRR). Pour chacun des axes constituant ce plan - Axe 1: Climat, durabilité et innovation; axe 2: Transformation digitale; axe 3: Mobilité; axe 4: Social et vivre ensemble; axe 5: Productivité et économie du futur - , les Conseils livrent leurs remarques et préoccupations dont la version finale du PRR devrait tenir compte pour lutter contre certains facteurs de vulnérabilité caractérisant l'économie belge.

Les Conseils insistent de plus sur la nécessité d'une bonne coordination entre l'Etat fédéral, les entités fédérées et les autorités locales afin de maximiser les effets positifs des investissements envisagés partout dans le pays.

^[1] Les contributions précédentes sont les suivantes ; CCE, [Principes d'une politique de relance efficace et efficiente](#) (24.11.2020) et CFDD, Avis sur la politique de relance du gouvernement fédéral, 2020a07, 3.06.2020 et Avis sur le plan de relance du gouvernement fédéral, 2020a10, 23.10.2020, ainsi que CCE-CFDD, [Avis intermédiaire sur les orientations stratégiques du projet de plan pour la reprise et la résilience](#), février 2021.